

Durrieu Philippe

De: DOUCET Christophe <christophe.doucet@tisseo.fr>
Envoyé: mercredi 15 mars 2023 17:42
À: Durrieu Philippe
Cc: AYFFRE Nelly; ANDRIEU Sabrina
Objet: Muret - Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU - avis de Tisséo Collectivités

Bonjour Philippe,

Ci-dessous l'avis de Tisséo Collectivités :

1/ Sur la mise en compatibilité du PLU en elle-même, Tisséo Collectivités ne formule pas de remarque.

2/ Sur le projet, Tisséo Collectivités note le positionnement d'un arrêt permettant une desserte en transport de l'établissement scolaire. Cela appelle les observations suivantes :

- Le hameau d'Ox est desservi par la ligne 313 du réseau TISSEO. Elle relie Le Fauga à la Gare de Muret et circule du lundi au vendredi, avec des passages toutes les 30mn environ mais uniquement en heure de pointe + 2 A/R midi. Elle assure essentiellement des déplacements pendulaires pour l'accès aux collèges/lycées ou à l'emploi.
- Il n'est pas prévu d'augmenter l'offre de cette ligne et que ce type d'offre n'est généralement pas adapté pour les besoins de déplacement de ce type de générateur (école primaire/maternelle).
- Malgré tout, il est envisageable de regarder comment desservir l'OAP, au-delà de l'école. Sur ce sujet, les porteurs du projet évoquent, pages 40 et 45 du dossier, l'idée de déplacer l'arrêt existant - Eglise d'Ox. Au regard de sa position centrale, au cœur du hameau, le déplacement de l'arrêt Eglise Ox n'est pas envisageable mais il est pleinement possible d'étudier la création d'un nouvel arrêt sur la rue du Languedoc, au droit du projet.
- Au regard des normes d'accessibilité aux arrêts et des modalités d'exploitation du réseau urbain, la création d'un arrêt signifie l'aménagement de 2 quais, dans un environnement qui ne s'y prête pas vraiment à ce jour : absence de trottoir sur un côté, présence d'une bande cyclable et absence de bordure haute de l'autre.
- Cela nécessite également la création d'une traversée piétonne sécurisée (il en existe une actuellement mais elle est sur le plateau ralentisseur).
- Les aménagements devront respecter la charte d'aménagement bus élaboré par Tisséo (quais de part et d'autre de la traversée existante, aux normes avec des bordures hautes et des longueur et profondeur telles que décrites dans notre cahier des aménagements).
- Ces aménagements, s'ils sont décidés, seront à prendre en charge (étude/financement/réalisation) par les porteurs d'opération dans le cadre du projet.
- Sans ce projet, les usagers devront continués à se reporter sur l'arrêt existant (situé à 400 mètres).

En copie Nelly Ayffre et Sabrina Andrieu qui géreront la suite du dossier de consultation.

Merci de les informer du calendrier de la procédure de consultation, notamment en ce qui concerne la réunion d'examen conjoint, la décision retenue et bien entendu, sur un horizon un peu plus lointain, les travaux.

Cordialement.



Christophe DOUCET
Directeur
Planification et Éco-Mobilités

7, esplanade Compans-Caffarelli
BP 11120 – 31011 Toulouse CEDEX 6
Tél. 05 67 77 80 78 - Mob. 06 87 32 47 76
tisseo-collectivites.fr

Syndicat Mixte des Transports en Commun
de l'Agglomération Toulousaine



De : Durrieu Philippe <philippe.durrieu@mairie-muret.fr>

Envoyé : vendredi 3 mars 2023 09:58

Cc : Viguier Daniel <Daniel.Viguier@mairie-muret.fr>; Melou Sandrine <Sandrine.Melou@mairie-muret.fr>; Palau Marie-Ange <Marie-Ange.Palau@mairie-muret.fr>; ae.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr; vincent.vaira@haute-garonne.gouv.fr; clementine.mello@laregion.fr; catherine.teuleure@cd31.fr; smeat@scot-toulouse.org; accueil@toulouse.cci.fr; urbanisme@haute-garonne.chambagri.fr; nsiroit@cm-toulouse.fr; DOUCET Christophe <christophe.doucet@tisseo.fr>; Accueil ECourrier <accueil@agglo-muretain.fr>; mairie@saintclarderiviere.fr; contact@mairie-roques.fr; contact@mairie-saubens.com; accueil.mairie@mairieaunes.fr; mairie.accueil@labastidette.fr; mairie.accueil@lomasquere.fr; infos@mairie-seysses.fr; secretaria_mairie_lefauga@orange.fr; mairie.sthilaire31@wanadoo.fr; accueil@mairie-lherm.fr; Garaud Jean Claude <mairie.villate@wanadoo.fr>; johan.lavielle@haute-garonne.gouv.fr; contact@beaumont-sur-leze.net; contact@cd31.fr; valerie.pinard-cartier@scot-toulouse.org; aménagement@toulouse.cci.fr; jacqueline.bessettes@haute-garonne.chambagri.fr; dricou@cm-toulouse.fr

Objet : Muret - Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU

Cet email provient d'une messagerie externe. Soyez vigilant avant de cliquer sur un lien ou d'ouvrir une pièce jointe. En cas de doute contacter le support informatique.

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du projet de construction d'une nouvelle école sur le hameau d'Ox sur le territoire de la Commune de Muret, nous vous joignons ici la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de la Commune de Muret.

Vous pouvez télécharger le dossier en cliquant sur le lien : grosfi.ch/MzYCnuNPyrA

Je vous remercie de nous faire part de votre avis dans le délai d'un mois à compter de la date de saisine. Passé ce délai et sans réponse de votre part, nous considèrerons votre avis comme favorable.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Philippe DURRIEU
Direction des Services Techniques
Conducteur d'opérations patrimoine bâti et aménagement urbain

Mairie de MURET

07 64 44 31 08

05 61 51 95 86